

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire
Ce 2 février 2016
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 2^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MILLE SEIZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : madame Diane Lamarche-Venne, présidente; madame Sarita Benchimol; madame Marie-Josée Boivin; madame Joanne Bonnici; monsieur Denis Brousseau; monsieur Claude Cuillerier; monsieur Christian Desjardins; madame Sonia Gagné-Lalonde, vice-présidente; madame Abi Koné; madame Stefana Lamasanu; monsieur Luc Landreville; madame Louise Leroux; madame Caroline Varin, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que madame Karine Venne, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire; monsieur Jean-Marie Rugira, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement primaire et monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant du comité de parents et des parents d'élèves HDAA.

Étaient absents : madame Suzanne Marceau; monsieur Yves Pelletier, commissaire représentant du comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Assistaient également à la séance : monsieur Dominic Bertrand, directeur général; maîtresse Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint; monsieur Paul St-Onge, directeur général adjoint; monsieur Éric Lauzon, directeur général adjoint; madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe; monsieur Ayaz Poundja, directeur, service des ressources matérielles; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières et directrice par intérim, service des ressources humaines; madame Josée Duquette, directrice, service des ressources éducatives; madame Isabelle Garon, directrice adjointe, service des ressources matérielles; madame Barbara Blondeau, coordonnatrice par intérim, Bureau des communications et des relations de presse; madame Marie-France Dion, directrice adjointe, secrétariat général; madame Geneviève Hotte, directrice, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Dominique Bégin, régisseuse, secteur de la vérification interne; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

CC15/16-02-089

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

- Après avoir ajouté, sous la rubrique **SERVICES ADMINISTRATIFS – Ressources humaines**, le point 6.1 B « Amendement à la résolution CC15/16-10-028 - Nomination de commissaires aux comités de sélection pour le programme de relève des directions d'établissement » (à la demande de madame Diane Lamarche-Venne);

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2016**
- 3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**
- 4. CORRESPONDANCE**
 - A) Correspondance en date du 22 janvier 2016

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1. Secteur des jeunes**
 - 5.2. Secteur des adultes et de la formation professionnelle**
- 6. SERVICES ADMINISTRATIFS**
 - 6.1. Ressources humaines**
 - A) Amendement à la résolution CC15/16-12-065 – Politique relative à la qualité de l'air ambiant
 - B) Amendement à la résolution CC15/16-10-028 - Nomination de commissaires aux comités de sélection pour le programme de relève des directions d'établissement
 - 6.2. Ressources financières et ressources informatiques**
 - A) Adoption du budget révisé de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2015-2016
 - 6.3. Ressources matérielles**
 - A) Projet de construction d'une école primaire dans l'arrondissement LaSalle – Nomination des membres du comité de sélection

7. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- A) Modifications au Règlement de délégation de pouvoirs – Adoption
- B) Modification à la Politique d’attribution des contrats et de gestion contractuelle pour les biens, les services et les travaux de construction – Adoption
- C) Nomination du responsable de l’observation des règles contractuelles (RORC)

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1. Organisation scolaire

8.2. Planification stratégique

8.3. Vérification interne et reddition de compte

- A) Dépôt du bilan des activités du responsable de l’observation des règles contractuelles (RORC)

8.4. Communications

8.5. Mesures d’urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- A) Délégués au CGTSIM
- B) Délégués à l’ACELF
- C) Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2015 du Comité exécutif
- D) Comité de parents

11. GÉNÉRALITÉ

- A) Information de la présidence
- B) Information du directeur général
- C) Rapport sur les délégations de pouvoirs au directeur général pour la période du 19 décembre 2015 au 22 janvier 2016

12. QUESTIONS DIVERSES

13. INFORMATION

- A) Campagne de sécurité en transport scolaire 2016

14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Dispense de
lecture par la
secrétaire
générale**

CC15/16-02-090

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 janvier 2016, a été remis aux commissaires le jeudi 28 janvier 2016;

SUR PROPOSITION DE madame Louise Leroux, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de faire lecture du procès-verbal.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du 12
janvier 2016 du
Conseil des
commissaires**

CC15/16-02-091

SUR PROPOSITION DE madame Louise Leroux, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 12 janvier 2016, tel que déposé.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Affaires découlant
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Correspondance

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Période de
question du
public**

Il n'y a pas de période de question du public.

**Amendement à la
résolution
CC15/16-12-065
– Politique
relative à la
qualité de l'air
ambiant**

CC15/16-02-092

Documents déposés :

A) Résolution CC15/16-12-065

B) Projet Politique relative à la qualité de l'air ambiant

Monsieur Christian Desjardins demande pourquoi une extension des délais est nécessaire.

Monsieur Dominic Bertrand répond que c'est à la demande du Comité consultatif de gestion, qui souhaite avoir plus de temps pour étudier le dossier.

ATTENDU QUE l'article 183 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le Comité consultatif de gestion doit participer à l'élaboration des politiques de la Commission scolaire ;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif de gestion ont manifesté le besoin de bénéficier d'une période supplémentaire pour examiner le projet de Politique relative à la qualité de l'air ambiant;

ATTENDU QUE dans les circonstances, Monsieur Dominic Bertrand a proposé de prolonger la période de consultation afin de permettre aux membres du Comité consultatif de gestion de faire valoir leurs commentaires lors de la prochaine rencontre dudit comité;

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité ;

D'amender la résolution CC15/16-12-065, afin de prolonger la consultation du projet de la *Politique relative à la qualité de l'air ambiant*, selon l'échéancier suivant;

Prolongation de la période de consultation :	Jusqu'au 19 février 2016
Analyse et recommandation de la Direction générale	22 février 2016
Adoption de la politique par le Conseil des commissaires	8 mars 2016
Mise en application	9 mars 2016

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Amendement à la
résolution
CC15/16-10-028**
**- Nomination de
commissaires aux
comités de
sélection pour le
programme de
relève des
directions
d'établissement**

CC15/16-02-093

Documents déposés :

- A) Résolution CC15/16-10-028
- B) Cadre de gestion: application des politiques de recrutement, sélection et engagement du personnel;
- C) Programme de relève des directions d'établissement

ATTENDU la mise en place du *Programme de relève des directions d'établissement*;

ATTENDU QUE selon le cadre de gestion de l'application des politiques de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel, un commissaire et un commissaire représentant les comités de parents doivent siéger au sein du comité de sélection;

ATTENDU la tenue de comités de sélection en mars 2016 en vue de pourvoir à la liste d'admissibilité pour d'éventuels engagements;

ATTENDU QU'un commissaire, un commissaire substitut et un commissaire représentant le Comité de parents ont déjà été nommés;

ATTENDU le besoin de nommer un substitut au commissaire représentant le Comité de parents pour la suite du comité de sélection du *Programme de relève des directions d'établissement*;

SUR PROPOSITION DE madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité :

D'amender la résolution CC15/16-10-028 afin de nommer un substitut au commissaire représentant le comité de parents, M. Jean-Marie Rugira :

Commissaire représentant le Comité de parents (substitut) :

- monsieur Yves Pelletier

PROPOSITION ADOPTÉE.

Adoption du budget révisé de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année 2015-2016

CC15/16-02-094

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Résumé des variations budgétaires entre le Budget initial et révisé 2015-2016
- C) *Budget révisé 2015-2016;*

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'exercice financier 2014-2015 au Conseil des commissaires à sa séance du 3 novembre 2015;

ATTENDU QUE le processus budgétaire, guidé par les valeurs de la Commission scolaire, prévoit l'adoption d'un budget révisé par le Conseil des commissaires;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire.

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget révisé 2015-2016, qui montre des revenus de 504 142 761 \$, des dépenses de 502 670 634 \$ et des ajustements de 302 226 \$, le tout tel qu'apparaissant au document déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit, et de transmettre le tout au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Projet de construction d'une école primaire dans l'arrondissement LaSalle – Nomination des membres du comité de sélection

CC15/16-02-095

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Lettre du MELS
- C) Annexe 1 (confidentiel)

ATTENDU le Plan québécois des infrastructures 2014-2024 présenté au MELS, et ce, notamment, dans le but de réaliser un projet de construction d'une école primaire dans l'arrondissement LaSalle;

ATTENDU QU'en date du 7 août 2014, le MELS a autorisé la CSMB à réaliser le projet de construction d'une école primaire dans l'arrondissement LaSalle;

ATTENDU QUE le projet de construction d'une nouvelle école dans l'arrondissement LaSalle doit être livré pour le mois de mai 2018;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 43 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, la CSMB à procéder à la qualification de prestataires de services afin de se constituer une banque de professionnels techniques;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, tout contrat subséquent à la qualification de prestataires de services doit être restreint aux seuls prestataires qualifiés;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la composition d'un Comité de sélection responsable d'analyser la qualité des soumissions conformes reçues suite à l'appel d'offres relatif à la nomination des professionnels dans le cadre du projet de construction d'une école primaire dans l'arrondissement LaSalle;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, le Comité de sélection doit être composé d'un secrétaire et d'au moins 3 membres dont un externe;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, l'identité des membres du Comité de sélection doit demeurer confidentielle afin de préserver l'intégrité du processus de sélection des professionnels;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

ATTENDU la recommandation favorable de la direction générale;

SUR PROPOSITION DE madame Joanne Bonnici, il est résolu à l'unanimité :

De nommer au comité de sélection les personnes mentionnées à l'annexe 1 déposée au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récitée, laquelle annexe doit demeurer confidentielle même à la suite de son adoption.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Modifications au
Règlement de
délégation de
pouvoirs –
Adoption**

CC15/16-02-096

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Résolution CC15/16-01-084
- C) Tableau des modifications proposées au Règlement de délégation de pouvoirs

ATTENDU le Règlement de délégation de pouvoirs CC-2-2007 et ses modifications;

ATTENDU la nécessité d'apporter certaines modifications à ce règlement à la suite des nouvelles obligations introduites par la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* émise par le Secrétariat du conseil du trésor et entrée en vigueur le 1^{er} août 2015;

ATTENDU QUE plusieurs des modifications nécessaires doivent être adoptées au plus tard six mois après l'entrée en vigueur de la Directive;

ATTENDU QU'il s'avère également nécessaire d'apporter certains ajustements et modifications découlant des modifications à l'organigramme de la CSMB et à la répartition des dossiers;

ATTENDU QUE les modifications proposées au Règlement ont été présentées au Comité consultatif de gestion;

ATTENDU QUE les modifications proposées au Règlement ont été soumises au comité de gouvernance et d'éthique et au comité de vérification, finances et organisation scolaire du Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique et le comité de vérification, finances et organisation scolaire se sont prononcés favorablement sur les modifications proposées;

ATTENDU QUE le 12 janvier 2016, le Conseil des commissaires, par la résolution CC15/16-01-084, a adopté les modifications proposées au Règlement aux fins de consultation;

ATTENDU QUE les modifications proposées ont été soumises à l'Association des cadres d'établissements de l'Ouest de Montréal et à l'Association québécoise des cadres scolaires;

ATTENDU la recommandation favorable de l'Association des cadres d'établissements de l'Ouest de Montréal;

ATTENDU la recommandation favorable de l'Association québécoise des cadres scolaires;

SUR PROPOSITION DE monsieur Christian Desjardins, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter les modifications proposées au Règlement de délégation de pouvoirs, tel que présentées au tableau des modifications déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long réité;

De fixer le jour d'entrée en vigueur de ces modifications au Règlement CC-2-2007, le jour de la publication d'un avis public à cet effet.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Modifications à la
Politique
d'attribution des
contrats et de
gestion
contractuelle
pour les biens, les
services et les
travaux de
construction –
Adoption**

CC15/16-02-097

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Résolution CC15/16-01-085
- C) Projet de Politique d'attribution des contrats et de gestion contractuelle pour les biens, les services et les travaux de construction

ATTENDU la *Politique d'attribution des contrats et de gestion contractuelle pour les biens, les services et les travaux de construction* adoptée le 23 septembre 2014 par la résolution CC14/15-09-044;

ATTENDU la nécessité d'apporter certaines modifications à cette politique à la suite des nouvelles obligations introduites par la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* émise par le Secrétariat du conseil du trésor et entrée en vigueur le 1^{er} août 2015;

ATTENDU QUE plusieurs des modifications nécessaires doivent être adoptées au plus tard six mois après l'entrée en vigueur de la Directive;

ATTENDU QUE les modifications proposées à la Politique ont été présentées au Comité consultatif de gestion;

ATTENDU QUE les modifications proposées à la Politique ont été soumises au comité de gouvernance et d'éthique et au comité de vérification, finances et organisation scolaire du Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique et le comité de vérification, finances et organisation scolaire se sont prononcés favorablement sur les modifications proposées;

ATTENDU QUE le 12 janvier 2016, le Conseil des commissaires, par la résolution CC15/16-01-085, a adopté les modifications proposées à la Politique aux fins de consultation;

ATTENDU QUE les modifications proposées ont été soumises à l'Association des cadres d'établissements de l'Ouest de Montréal et à l'Association québécoise des cadres scolaires;

ATTENDU la recommandation favorable de l'Association des cadres d'établissements de l'Ouest de Montréal;

ATTENDU la recommandation favorable de l'Association québécoise des cadres scolaires;

SUR PROPOSITION DE madame Marie-Josée Boivin, il est résolu à l'unanimité:

D'adopter la proposition de modifications à *Politique d'attribution des contrats et de gestion contractuelle pour les biens, les services et les travaux de construction* déposée au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récitée;

De déclarer l'entrée en vigueur immédiate des modifications à la Politique.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Nomination du
responsable de
l'observation des
règles
contractuelles
(RORC)**

CC15/16-02-098

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Résolution CC12/13-01-094.

ATTENDU les articles 21.0.1 et 21.0.2 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), lesquels prévoient l'obligation pour le dirigeant d'un organisme public de désigner un responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

ATTENDU QUE le responsable de l'observation des règles contractuelles a notamment pour fonction de veiller à l'application des règles contractuelles et de formuler des recommandations quant à leur application;

ATTENDU QUE le 15 janvier 2013, le Conseil des commissaires nommait Madame Dominique Bégin, régisseuse au secteur de la vérification interne, comme responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

ATTENDU QUE, depuis 2013, les travaux du RORC ont été orientés davantage vers l'analyse de processus de gestion afin de mettre en place des processus permettant de répondre aux exigences des lois et règlements en vigueur;

ATTENDU QUE le développement et l'utilisation de nouveaux outils, la révision et la mise en place de nouveaux processus, la formation et la sensibilisation aux règles contractuelles permettent une gestion contrôlée des règles contractuelles

ATTENDU QU'il est prévu dans les mandats de vérification interne 2016 qu'un « support-conseil » quant aux processus administratifs liés à l'application des règles contractuelles serait apporté;

ATTENDU QUE plusieurs changements annoncés par le Secrétariat du Conseil du Trésor sont d'ordre législatif et demanderont au RORC une expertise spécifique dans le domaine juridique;

ATTENDU QU'il convient que la personne nommée demeure complètement indépendante du processus d'octroi de contrats de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys afin d'assurer l'objectivité nécessaire à l'exercice de cette fonction;

ATTENDU la nécessité de désigner une personne ayant une expertise de nature juridique;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique et le comité de vérification, finances et organisation scolaire se sont prononcés favorablement sur la modification proposée;

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité :

De désigner Me Marie-Hélène Lambert, coordonnatrice au secrétariat général, comme responsable de l'observation des règles contractuelles, et ce, à compter du 3 février 2016.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Dépôt du bilan
des activités du
responsable de
l'observation des
règles
contractuelles
(RORC)**

CC15/16-02-099

Documents déposés :

- A) Bilan des activités du RORC pour l'année 2015
- B) Résolution #CC12/13-01-094

ATTENDU les dispositions de l'article 21.0.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics obligeant les organismes publics à nommer un responsable de l'observation des règles contractuelles;

ATTENDU QU'en date du 15 janvier 2013, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, par la résolution #CC12/13-01-094, a nommé Madame Dominique Bégin, régisseuse au Service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire – Secteur de la vérification interne, comme responsable de l'observation des règles contractuelles;

ATTENDU le dépôt au Comité de vérification - Finances et organisation scolaire, le 26 janvier 2016, du bilan des activités du responsable de l'observation des règles contractuelles;

SUR PROPOSITION DE madame Marie-Josée Boivin, il est résolu à l'unanimité :

De recevoir et de prendre acte du dépôt du bilan des activités du responsable de l'observation des règles contractuelles.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Délégués au
CGTSIM**

Monsieur Claude Cuillerier mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 18 février prochain.

**Délégués à
l'ACELF**

Madame Abi Koné présente les dossiers d'actualité pour l'ACELF.

**Procès-verbal de
la séance
ordinaire du 1^{er}
décembre 2015
du Comité
exécutif**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Comité de parents

Monsieur Ghislain Laporte mentionne que le CCP souhaiterait qu'une formation sur les budgets soit offerte par la Commission scolaire.

**Information de la
présidence**

Madame Diane Lamarche-Venne apporte des précisions sur son rapport.

Le 2 février 2016, elle a participé à une marche symbolique avec des transporteurs pour la semaine de la sécurité en transport scolaire.

Madame Lamarche-Venne profite de l'occasion pour souligner que ce soir, madame Louise Gaudreault participe à sa dernière séance du Conseil des commissaires avant son départ pour une retraite bien méritée.

Les commissaires et monsieur Dominic Bertrand font leurs remerciements à madame Gaudreault.

**Information du
directeur général**

Monsieur Dominic Bertrand fait un retour sur le dossier de l'accueil des élèves Syriens. Il souligne qu'à ce jour, environ 90 élèves ont été accueillis dans nos écoles.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du
19 décembre
2015 au 22
janvier 2016**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Levée de la
séance**

ADVENANT 19 h 30, la séance levée.

La présidente

La secrétaire générale